



CORSAIR

LE SILENCE DES AGNEAUX

La compagnie CORSAIR est de nouveau sous mandat « adhoc ».

Quid de l'administration de notre compagnie ? qui est aux manettes ?

La réponse à ces deux questions semble être bien laborieuse à obtenir tant il est difficile de mettre en avant une communication limpide et transparente de la part de notre CSE sur le sujet...seuls quelques compte-rendus whatsapp « flirtent » avec le web... **Communication insuffisante pour l'UNSA!**

Ce silence volontaire doit-il signifier que la compagnie est de nouveau sous tutelle de mandataires judiciaires ? Les chiffres de la compagnie ne sont toujours pas communiqués aux salariés, doit-on s'inquiéter ?

L'UNSA tire la sonnette d'alarme : la Direction se vante de résultats historiquement positifs mais, parallèlement, est en quête d'argent frais destiné à une recapitalisation nécessaire.

Selon nos sources, le passif cumulé de la compagnie s'élèverait à plusieurs centaines de millions d'euros...

La Direction et le CSE sont dûment conviés à s'exprimer sur le sujet.

Isabelle Le Hot Mail : unsaerien.corsair@gmail.com Tél. : 06 80 30 59 04